

## Les plantes éricacées et la fertilité des stations : L'oeuf ou la poule ?

François Hébert<sup>1,3</sup>, Alison D. Munson<sup>1</sup>, Nelson Thiffault<sup>1,2</sup> et Jean-Claude Ruel<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Université Laval, Centre d'étude de la forêt, <sup>2</sup> Direction de la recherche forestière, Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, <sup>3</sup> [francois.hebert.5@ulaval.ca](mailto:francois.hebert.5@ulaval.ca)

La coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) est un système sylvicole adapté à l'épinette noire qui se reproduit par marcottage. Les marcottes répondent de façon positive à l'ouverture du couvert forestier, avec une période latente d'environ cinq à huit ans sur les stations mésiques. Ce délai semble toutefois plus long sur certaines stations peu fertiles, où l'on retrouve une abondance de plantes éricacées, dont le kalmia à feuilles étroites (*Kalmia angustifolia* L.) et le thé du Labrador (*Rhododendron groenlandicum* [Oeder] Kron & Judd). Or, nous ne sommes pas en mesure d'identifier, avec certitude, les peuplements susceptibles à l'envahissement par ces espèces. La dynamique après coupe de ces stations, de même que le délai de régénération en fonction du type écologique, demeurent à préciser. L'objectif de ce projet est donc d'évaluer l'effet des éricacées sur la physiologie de la régénération naturelle d'épinette noire et sur les conditions édaphiques le long d'un gradient écologique sur la Côte-Nord. En 2006, nous avons mis en place un dispositif expérimental en blocs complets dans neuf CPRS de 10 ans, distribuées sur trois types écologiques contrastants où les éricacées étaient présentes (RE21, RS20 et RS22). Sur chaque station, les plantes éricacées ont été éradiquées dans certaines parcelles à l'aide d'applications répétées de phytocides. En 2007, le carbone, le potassium, le ratio C/N dans l'horizon organique, de même que l'azote foliaire et la masse foliaire de l'épinette par unité de surface étaient supérieurs dans le type RE21 par rapport aux autres types écologiques. Lorsque comparée aux types RS20 et RS22, la teneur en eau du sol était plus faible dans le type RE21. La concentration d'azote minéral du sol et la concentration de potassium foliaire de l'épinette étaient plus élevées dans les parcelles sans éricacées que dans les parcelles témoins. Ces résultats préliminaires confirment que les types écologiques se distinguent en regard des propriétés physico-chimiques du sol. Également, ils suggèrent qu'à moyen terme, les éricacées diminuent les indices de fertilité des stations coupées, et ce, sans égard au type écologique.